Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260211-D28DSJVAP_JA26-DE

DSJVAP/ SPORT / LL

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

(ordre du jour du 23 janvier 2026)

SUBVENTIONS INVESTISSEMENT TRAVAUX - ANNEE 2026 – ASSOCIATIONS PROPRIETAIRES

Rapporteur : Christophe HARDY

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de Fougères accompagne, à hauteur de 50% des travaux engagés, les associations sportives fougeraises propriétaires de leurs locaux.

L'Espérance Fougères, au niveau de son siège social (1 bis rue le Bouteiller), possède une salle (la salle de tissus) qui a besoin d'une grosse remise en état (porte et fenêtres). Toute l'isolation de celle-ci est également à refaire pour des gains d'énergie dans le cadre de la sobriété énergétique. L'espérance sollicite donc une subvention d'investissement pour réaliser les travaux.

Nature de la demande	Dépenses éligibles	Subvention proposée
Remise en état de la salle de tissus Association Espérance Fougères	20 523 €	**10 261,50 €**

N.B. : le Service Sports fixera par convention avec l'Association, les modalités de cet amortissement.

Après avis favorable unanime de la Commission Sports, Jeunesse, Vie étudiante réunie le 13 janvier 2026, il vous est proposé de valider le montant de subvention suivant :

- **Espérance Fougères : 10 261,50 €**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères

Louis FEUVRIER

Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2026-02-11T11:37:49+01:00

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 11/02/2026 11:37:49